

Prévention et séropositivité

Le relâchement des pratiques est une réalité que l'on ne peut plus nier, elle apparaît au grand jour avec les enquêtes (VESPA, baromètre gay,...), et même dans la rubrique "Faits Divers". Qu'en est-il de la responsabilité de chacun...?

par **Bernard Tessier**

bernard.t@tele2.fr



La presse et la télévision ont récemment beaucoup médiatisé les faits concernant la pénalisation de la transmission du VIH suite à des plaintes déposées par des victimes.

Les débats qui ont suivi remettent au premier plan le rôle des personnes séropositives comme des acteurs de prévention puisqu'ils doivent se protéger en permanence pour épargner à leurs partenaires une contamination.

Toutes ces affaires mettent à mal la "co-responsabilité" des partenaires (qu'ils soient séropositifs ou séronégatifs) pour se protéger lors d'une relation sexuelle, et pourtant ce principe depuis le début de l'épidémie guide les actions de prévention avec l'avantage d'inviter tout le monde à se protéger et donc ne stigmatiser personne. Reconnaissons qu'aujourd'hui le

processus de décision entre partenaires est parfois malmené et loin d'être partagé.

En outre, la maladie change de visage, aujourd'hui à dominante hétérosexuelle, de plus en plus féminine, on voit bien que la revendication pour une relation sexuelle à moindre risque s'organise... et des réponses sont attendues.

Mais rappelons cependant que permettre aux gens concernés de "dire" leur séropositivité dans une relation sexuelle, c'est aussi poursuivre leur soutien en renforçant le dépistage, la protection face aux réactions de rejet (les constats convergent pour montrer la perdurance des discriminations) et enfin donner à la prévention toute sa place dans un parcours de soins.

En effet tout semble fonctionner comme si la "performance" des trithérapies rendait plus ou moins secondaire, transparent ou discret ce qui touche à la sexualité et ses risques.

La prise en charge thérapeutique du patient dès la mise sous

La prise en charge thérapeutique du patient dès la mise sous traitement et durant le parcours de soins laisse-t-elle une place aux questions et difficultés liées à la prévention, à la sexualité ? On peut en douter...

traitement et durant le parcours de soins laisse-t-elle une place aux questions et difficultés liées à la prévention, à la sexualité ? On peut en douter...

Bien sûr dans ce domaine, il faudra beaucoup plus de lieux d'expression et d'échange que celui offert par la consultation médicale. Mais on ose aussi espérer que les difficultés rencontrées aujourd'hui puissent se traduire par une nouvelle dynamique de prévention. On peut rêver de voir un jour tous les acteurs de santé et particulièrement associatifs se décider à réfléchir ensemble en vue d'élaborer un nouveau consensus dans ce domaine.

Contribuer à la maîtrise des nouvelles contaminations... l'enjeu en vaut la peine...! En attendant, InfoTraitements propose depuis quelque temps aux lecteurs concernés par la séropositivité de témoigner pour un futur article autour de "prévention et séropositivité" et pour le construire, nous avons besoin de vos questions, réflexions et expérience. N'hésitez pas à prendre contact avec Actions Traitements pour prévoir un échange anonyme au téléphone, voire nous écrire (anonymement) ou par mail, si vous préférez. A bientôt chers lecteur, et lectrice, pour vous entendre ou vous lire.

Cotisation annuelle : 23 Elle vous permet de participer à la vie de l'association, aux séminaires qu'elle organise régulièrement, vous donne accès aux services exclusifs comme la consultation par e-mail d'une revue de presse spécialisée internationale, et vous donne le droit de voter à son assemblée générale annuelle.

Vos dons sont aussi les bienvenus. Ils vous permettent de bénéficier d'une déduction d'impôt égale à la moitié de leur montant annuel (un don de 60 €, par exemple, ne vous revient en fait qu'à 30 €) : une attestation fiscale vous sera adressée.

Veuillez compléter et détacher ce bulletin, et le renvoyer accompagné de votre règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'ActionsTraitements, 190, bd de Charonne, 75020 Paris

à MONTANT DU DON EN

à NOM

à PRÉNOM

à ADRESSE

à CODE POSTAL

à VILLE

à E-MAIL (FACULTATIF)

à TÉLÉPHONE (FACULTATIF)

à DATE

à SIGNATURE

adhésion